BREF' CSE

27 Janvier 2022

snU PÔLE EMPLOI FSU GRAND EST

ASC : Œuvres sociales du CSE

PROWEB remplace KALIDEA depuis le 20 Janvier 2022 **:** Un peu de temps et de patience seront nécessaires pour se familiariser avec ce nouveau logiciel CSE… https://www.csepoleemploigrandest.com

Le nouveau site CSE sera amené à être **amélioré début Avril**
Certaines prestations (Agent, enfant) seront mobilisables à compter du 1er Février (jour de grève nationale et intersyndical Pôle emploi pour rappel…)

RH : Suite au préavis de grève du 1er Février, la DG élargit la période EPA qui sera désormais du 1er Février au 30 Juin 2022

Suite aux alertes répétées **du SNU** sur la lourde charge de travail des managers et des ELD, la Direction décide renforcer les ELD ou d'adapter l'organisation sur certains sites. Espérons que cela continue et concerne l'ensemble des activités de Pôle Emploi que ce soit sur site ou en structure.

Le SNU est favorable à ces évolutions.

Agence de SAINT-AVOLD : Transformation du poste de Responsable d'Accueil en poste de Responsable d'Equipe et création d'une 3ème équipe.

Agence de NANCY JOFFRE : Création d'un poste de Responsable d'Equipe et d'une 3ème équipe. Le poste de Responsable d'Accueil est maintenu.

Agence de METZ BLIDA : Création d'un poste de Responsable d'Equipe et d'une 4ème équipe. Le poste de Responsable d'Accueil est maintenu.

Agence de SELESTAT : Création d'un poste de DAPE Adjoint.e.

Agence d'HAGUENAU : Création d'un poste de DAPE Adjoint.e.

Agence de STRASBOURG HAUTEPIERRE : Transformation du poste de Responsable d'Accueil en poste de Responsable d'Equipe et création d'une 5ème équipe.

Agence de SCHILTIGHEIM : Création d'un poste de Référent Métier supplémentaire. La répartition des charges entre les 2 RM reste à déterminer.

Agence de METZ SEBASTOPOL : création d'un poste de Référent Métier supplémentaire. La répartition des charges entre les 2 RM reste à déterminer.

Réorganisation de Bar-sur-Aube

Pour « *mieux accompagner les conseillers* », un MANAC et un seul responsable d'équipe, « ce n'est plus possible » ! Décision : Création d'un autre poste de REP… ✓ mais disparition du poste de manager d'accueil ! ✗

Relogement d'HAYANGE

Faisant suite à la présentation du projet de relogement d'Hayange au CSE de Décembre, et aux questions posées par **le SNU** :

- Mise en place d'un nouveau groupe de travail (8 agents conseillers et ELD), et un échange entre le DAPE et le service immobilier en janvier,
- Les décisions à retenir : Pas d'augmentation de taille de la ZLA mais suppression de 2 espaces connectés pour gagner un peu de place, et changement de place de matériel en accueil.

2 blocs sanitaires au Rdc : un réservé au public, le second aux agents (pas de mixité possible donc choix à faire soit homme, soit femme)
La visibilité du MANAC sur la ZLA sera étudiée dans le cadre du marché national de vidéosurveillance (en cours d'élaboration)
L'enclos poubelle restera toujours sous les fenêtres d'un bureau de réception… *sympa en été …*

Malgré l'expression des agents… des propositions à moitié prises en compte et quelques m² grappillés en supprimant des outils très utiles au public ….

Réorganisation à la DDO Service transfrontalier/international

Le responsable du service transfrontalier / international sera désormais rattaché directement à l'adjoint DDO.

Objectifs :
• Apporter un appui en proximité pour les questions liées à la gouvernance transfrontalière
• Equilibrer la charge de travail entre managers
Mise en œuvre : 1er février 2022

Réorganisation des plateformes INTECX

But : Rééquilibrer les équipes suite à l'arrivée des renforts sur les incidents de paiement à Nancy et sur le contentieux à Metz. **Principal changement** : le regroupement des équipes sur Metz (3949 et contentieux) avec un REP présent désormais sur site et des équipes de taille plus homogène (entre 12 et 18 agents).
Pour le SNU, il est dommage que cette réorganisation n'ait pas inclus la présence d'un manager à demeure sur Metz car une permanence avec rotation reste à assurer entre le Dape, la RM et la REP IP.

Pour rappel, le référent métier n'est pas un manager (cf : référentiel métier de PE) et ne devrait pas avoir à assurer de permanence managériale, même par rotation.

SITUATION SANITAIRE

La Direction Générale a redonné la date du 7 Février pour un retour à la « normale » et à un télétravail issu de l'accord télétravail sauf si la situation sanitaire se dégradait fortement…

Un souci ? Une question ? Une difficulté ? Un mail sur la boite syndicat.snu.grandest@pole-emploi.fr et n'oubliez pas notre permanence tous les mardis

snU. PÔLE EMPLOI FSU GRAND EST